

*Les Ministères de la justice français, slovène, tchèque et suédois,  
en partenariat avec les barreaux français et avec le soutien de la Commission européenne*

**QUEL DROIT EUROPEEN DES CONTRATS  
POUR L'UNION EUROPEENNE ?  
23 et 24 octobre 2008, Paris La Sorbonne**

<b>Horaire</b>	<b>JEUDI 23 OCTOBRE 2008</b>
8 h 30 9 h 45	<p><b>Accueil et remise des badges</b> <b>Discours d'ouverture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mme Rachida DATI, Ministre de la justice, France</li> <li>■ M. Lovro STURM, Ministre de la justice, Slovénie</li> <li>■ M. Tomas BOCEK, Vice-Ministre de la justice, République tchèque</li> <li>■ M. Magnus G. GRANER, Secrétaire d'Etat à la justice, Suède</li> <li>■ M. le bâtonnier CHARRIÈRE-BOURNAZEL, Barreau de Paris</li> </ul>
10 h 45	<p><b>Table ronde : Introduction générale sur le droit européen des contrats et le cadre commun de référence</b> Prof. Ole LANDO, Professeur de droit comparé à la Copenhagen Business School Prof. Hugh BEALE QC FBA, Université de Warwick Prof. Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, Université Panthéon-Assas, Paris II Prof. Dr. Hans SCHULTE-NÖLKE, Institut pour le droit en Europe, Université d'Osnabrück</p>
11 h 30	<p><b>Table ronde : L'élaboration du cadre commun de référence : méthode et obstacles éventuels</b> Représentant(s) de la Commission européenne Prof. Simon WHITTAKER, Professeur de droit comparé européen, Université d'Oxford Prof. Jacques GHESTIN, Professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne Paris I Modérateur : Claudine JACOB, Conseiller justice, Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne</p>
12 h 30	<b>Déjeuner</b>
14 h 30	<p><b>Table ronde : le cadre commun de référence politique : la vision des institutions européennes</b> Diana WALLIS, Vice-présidente du Parlement européen Jacques BARROT, Vice-président de la Commission européenne Jacques TOUBON, Député européen Pascale FOMBEUR, Directrice des affaires civiles et du Sceau Modérateur : Marc PAOLONI, Journaliste</p>
16 h 30	<p><b>Table ronde : Quelle politique juridique pour le cadre commun de référence?</b> <b>Illustration: le plan, les principes directeurs</b> Prof. Dr. Nils JANSEN, Westfälische Wilhelms - Universität Münster Prof. Dr. Christian VON BAR, Institut pour le droit en Europe, Université d'Osnabrück Guido ALPA, Avocat au barreau de Gênes, Président du Consiglio Nazionale Forense Leena LINNAINMAA, Directrice des affaires juridiques, Chambre de commerce de Finlande (EUROCHAMBRES) Modérateur : Me Michel BENICHOU, Barreau de Grenoble, chef de la délégation française auprès du CCBE</p>

*Les Ministères de la justice français, slovène, tchèque et suédois,  
en partenariat avec les barreaux français et avec le soutien de la Commission européenne*

<b>Horaire</b>	<b>VENDREDI 24 OCTOBRE 2008</b>
<b>9 h 30</b>	<p><b>Table ronde : Formation du contrat : négociations, conditions de conclusion</b></p> <p><i>Prof. Judith ROCHFELD, Professeur de droit privé, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne</i>  <i>Prof. Dr. Reiner SCHULZE, Westfälische Wilhelms-Universität Münster</i>  <i>Me Bernard VATIER, Barreau de Paris</i>  <i>Prof. Dr. Peter LIMMER, Notaire à Würzburg</i>  <i>Johan GERNANDT, Avocat associé chez « Gernandt and Danielsson », Stockholm</i>  <i>Modérateur : Jean-François GUILLEMIN, Secrétaire général de BOUYGUES</i></p>
<b>11 h</b>	<b>Pause café</b>
<b>11 h 30</b>	<p><b>Table ronde : Contenu et exécution du contrat : changement de circonstances, clauses abusives, obligations implicites</b></p> <p><i>Prof. Anna VENEZIANO, Université de Teramo</i>  <i>Prof. Claude WITZ, Professeur de droit privé à l'université de la Sarre</i>  <i>Me Marc FRILET, Barreau de Paris, expert français auprès du comité « droit européen des contrats » du CCBE</i>  <i>Mark LANE, Avocat associé chez « Pinsent Masons », Londres</i>  <i>Modérateur : Graf VON WESTPHALEN, Avocat au barreau de Cologne, Président du comité « droit européen des contrats » au CCBE</i></p>
<b>13 h</b>	<b>Déjeuner</b>
<b>14 h 30</b>	<p><b>Table ronde : Inexécution et remèdes : clauses limitatives de responsabilité, prévisibilité du dommage, exécution forcée</b></p> <p><i>Prof. Lubos TICHY, Université Charles, Prague</i>  <i>Damjan MOZINA, Professeur assistant à l'université de droit de Ljubljana</i>  <i>Prof. Eric CLIVE, Université d'Edimbourg</i>  <i>Me Fernando POMBO, Avocat au barreau de Madrid, Président de l'International Bar Association</i>  <i>Carol XUEREF, Directrice des affaires juridiques, Essilor International</i>  <i>Modérateur : Lord MANCE, House of Lords</i></p>
<b>16 h</b>	<p><b>Synthèse générale des travaux : Denis MAZEAUD, Professeur à l'université Panthéon-Assas, Paris II</b></p> <p><b>Interventions des présidences tchèque et suédoise:</b> <i>Tomas BRICHACEK, Ministère de la justice tchèque, Prof. Jan KLEINEMAN, Université de Stockholm</i></p> <p><b>Discours de clôture:</b> <i>Pascale FOMBEUR, Directrice des affaires civiles et du Sceau, Dominique VOILLEMOT, Président de la Délégation des Barreaux de France à Bruxelles</i></p>

Les intervenants et les participants pourront s'exprimer à leur choix en français, en anglais ou en allemand. L'ensemble des présentations et des discussions feront l'objet d'une traduction simultanée dans ces trois langues.